



Rue des 22-Cantons 2
Case postale — 692
2301 LaChaux-de-Fonds
Tél. +41 32 967 01 11
Fax +41 32 967 01 12
home.sombaille@ne.ch
lasombaille.fecpa.ch

Comme tous les établissements médico-sociaux du canton, la Sombaille connaît une situation de confinement depuis le 16 mars dernier.

Si personne ne connaît la durée ni l'intensité de cette crise, nous pouvons en revanche vous informer de ce que notre établissement a mis sur pied pour tenter de contenir au mieux cette pandémie et diminuer au maximum ses effets néfastes.

Depuis le début de la crise, nous suivons scrupuleusement les directives de l'OFSP (plus d'informations sur le site <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>) ainsi que les recommandations émises par le Canton (<https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/Pages/Coronavirus.aspx>).

Des règles strictes ont été édictées : lavage et désinfection des mains, port du masque obligatoire pour l'ensemble du personnel (notamment celles et ceux qui sont en contact direct avec les résidents), absence de tout contact physique (poignée de mains), suppression des activités en groupes, pour ne citer que les principales. Le moment des repas du midi et du soir fait lui aussi l'objet de mesures puisque nous avons réduit le nombre de personnes présentes dans les salles à manger, afin de pouvoir respecter les règles de distance sociale.

Pour éviter que les effets du confinement soient trop pénibles pour les résidents, nous avons multiplié les activités en très petits groupes ainsi que les contacts individuels à distance raisonnable (par exemple, séances individuelles de musicothérapie, lecture du journal par un-e animateur-trice, accompagnement en sorties individuelles sur la terrasse, atelier individuel d'écriture de courriers pour les familles, écoute musicale, discussions en chambre).

De plus des communications par Skype sont réalisées régulièrement, ce qui permet d'entretenir un tant soit peu la relation avec l'extérieur, et particulièrement avec les proches.

A signaler encore que les autorités cantonales nous ont confirmé qu'au vu de la situation actuelle, elles acceptaient notre demande de reporter à une date ultérieure le transfert dans notre établissement des résidents du CNP et nous avons accueilli cette nouvelle avec soulagement.

Nous espérons toutes et tous que cette période ne durera pas et qu'elle touchera le moins possible la santé des résidents et du personnel.